

PROBLEME DE L'HABITAT RURAL DANS LA PROVINCE D'AGADIR

LA CELLULE RURALE FAMILIALE

*Cette étude a été effectuée avec la coopération de
M. BEN EMBARECK, qui a recueilli les documents
relatifs à cette enquête.*

SOMMAIRE

Préambule - Liste des points enquêtés.

**I. - Analyse de la situation géographique et du mode
de groupement des points enquêtés.**

II. - L'habitat rural :

- a) de Plaine.
- b) de Montagne.
- c) de transition entre plaine et montagne.

**III. - Etude des besoins et des ressources de la cellule
rurale.**

IV. - Perspectives d'avenir.

ETUDE ANALYTIQUE DE L'IMPLANTATION DES GROUPEMENTS CELLULAIRES ET DES FORMES DE LA CELLULE RURALE FAMILIALE

PREAMBULE

Cette étude a porté sur un certain nombre d'agglomérations rurales caractéristiques situées dans le périmètre administratif de la Province d'Agadir et qui sont les suivantes :

SOUSS - AIT MELLOUL :

AIT AMIRA :

OULED TEIMA :

TAROUDANT :

Douar Ti N'Addi

- » Ti L'Haj Embarek
- » Aïn Chaïb
- » Krarma
- » Chrarda
- » Bou Bkris
- » Zidania
- » El Noura

AIT BAHA :

MASSA-TAFRAOUT :

ANZI :

DRAA - BOU IZAKRAN :

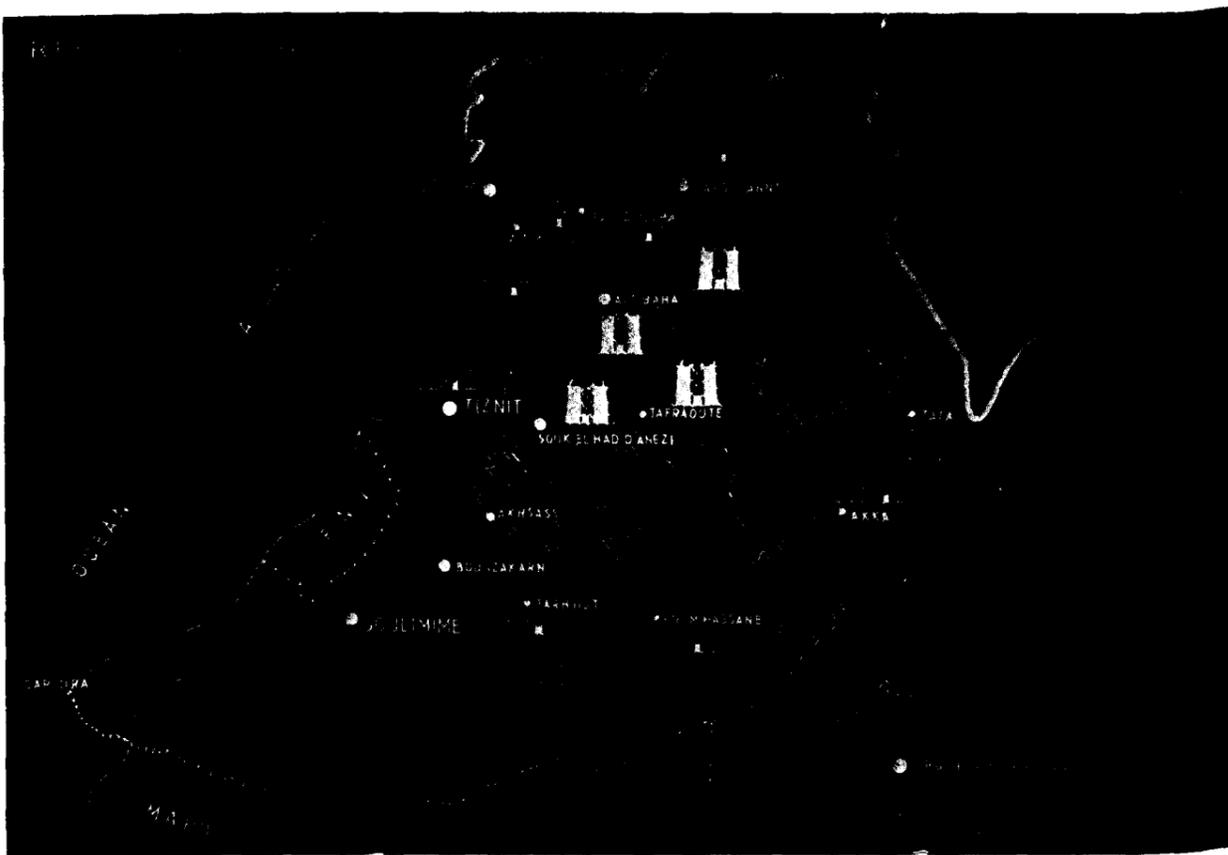
AIT OUABELLI

AKKA :

TATA :

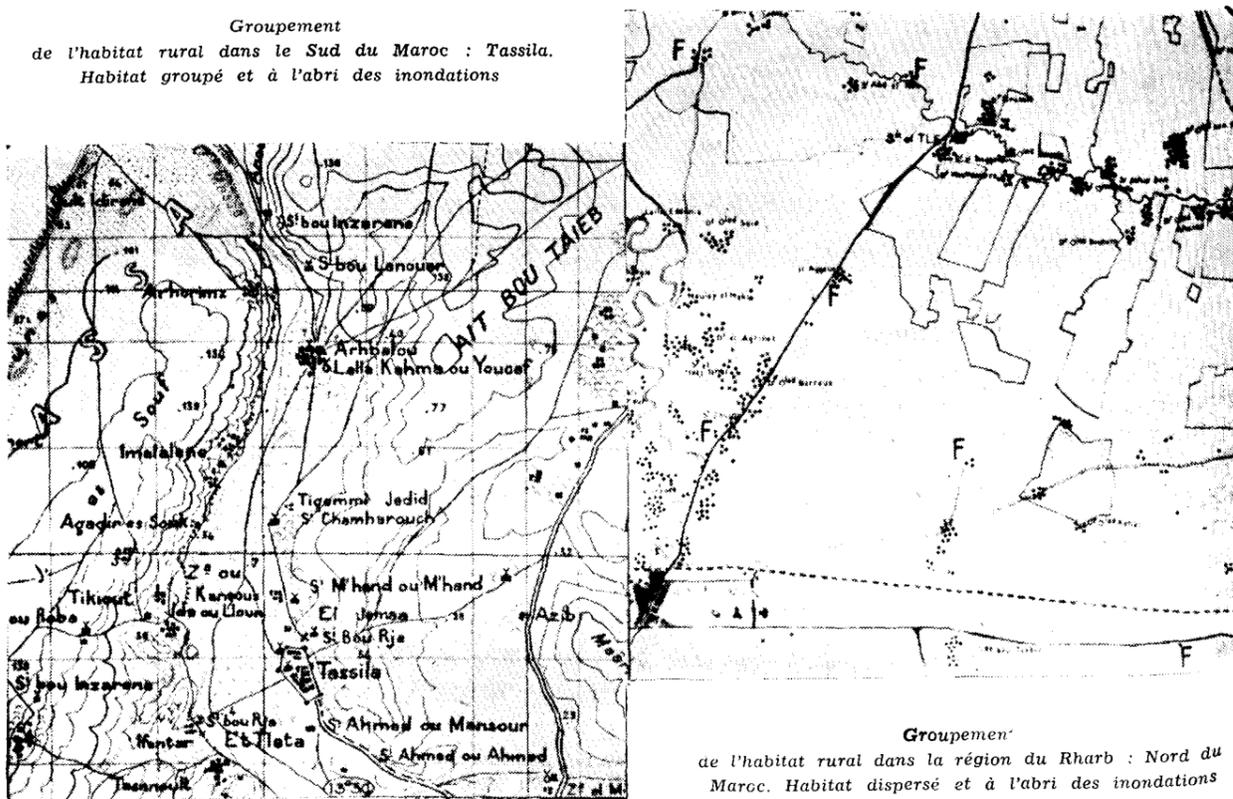
Douar Ti Ben Grit

- » Aur Nali
- » Izriken
- » Tizourgane
- » Ida ou Gnidif
- » Tazekka
- » Agouchtim
- » Irhallen
- » Ifentar
- » El Tleta des Akhsas



Carte des points enquêtés

Groupement
de l'habitat rural dans le Sud du Maroc : Tassila.
Habitat groupé et à l'abri des inondations



Groupement
de l'habitat rural dans la région du Rharb : Nord du
Maroc. Habitat dispersé et à l'abri des inondations

Nous ne donnons ici que l'essentiel des résultats et des observations auxquelles l'étude analytique de l'enquête a permis d'aboutir.

L'exploitation de ces résultats permettra d'être utilisée pour l'établissement des études de création ou d'aménagement de douars ruraux et la détermination des formes évoluées de l'habitat qu'ils doivent recevoir.

De même, les superficies cultivables et l'affectation qu'elles pourront recevoir seront définies de manière à permettre de constituer une cellule rurale familiale autorisant par son exploitation une vie décente pour la famille.

I. — ANALYSE DE LA SITUATION GEOGRAPHIQUE ET DU MODE DE GROUPEMENT DES CELLULES

L'habitat est groupé et non dispersé comme dans le nord du Maroc.

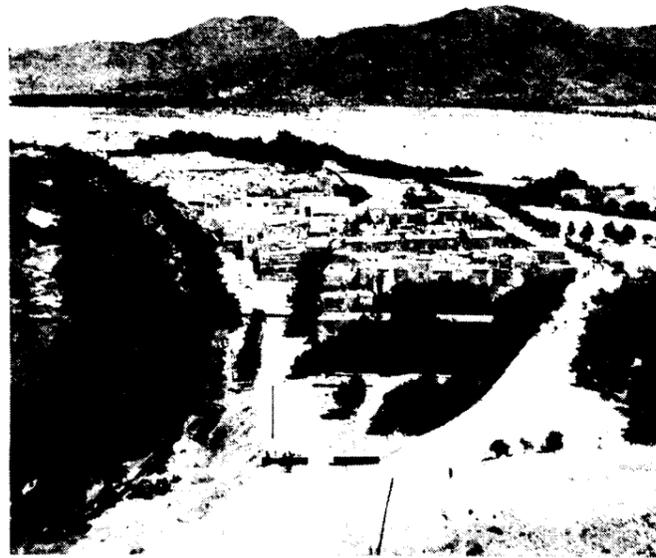
Les raisons de ce groupement sont les suivantes :

Tout d'abord la présence de points d'eau qui, par leur rareté constituent les seuls centres d'activité humaine. L'habitat est groupé autour de ces points pour les défendre. Mais cette eau qui représente la richesse, car elle apporte des alluvions, constitue en même temps un danger par les inondations occasionnées par les crues des oueds qui emportent les habitations.

C'est pourquoi, aussi bien pour se protéger des razzias des nomades que pour se préserver des inondations et, aussi afin de ne pas réduire des superficies cultivables déjà faibles, l'habitat groupé en douars est implanté sur des collines ou pitons ou tertres, si possible rocheux, situés à la limite des terres cultivables et à l'abri des inondations.

Les conséquences de cette disposition font que

Douar de piton : Tizourgane



Douar en bordure de plaine : Tata (Djebel Bani)

l'habitat n'est pas situé sur la parcelle cultivable comme dans le nord du Maroc, mais qu'il en est séparé et la domine tout en la surveillant,

Par suite de leur rareté les surfaces cultivables sont limitées, extrêmement morcelées, contrairement au nord du Maroc, et inextensibles, tout au moins sans travaux exceptionnels, hors de la portée du fellah.

Le moindre déséquilibre dû à une période de sécheresse, à une croissance démographique trop forte ou encore à une invasion acridienne occasionnait des razzias entre tribus dans le passé et, aujourd'hui, un exode vers les grands centres où l'homme peut se libérer plus facilement des contraintes de la nature et de ses calamités.

Nous venons d'analyser les raisons du groupement de l'habitat ; examinons maintenant comment il est situé géographiquement.

Plaine.

Dans une plaine large, celle du Souss, par exemple, les douars sont installés sur des pitons rocheux plus ou moins élevés émergeant des zones de cultures et à l'abri des inondations.

Citons comme exemple Inezgane, ou, dans la région des Aït Baha, le douar Ti Ben Grit entièrement construits sur des pitons rocheux. L'habitat est alors en pierre extraite sur place.

Extrêmement caractéristique est également le douar de Tizourgane juché sur un piton et entièrement fortifié. Ce douar éclate actuellement vers la plaine.

Dans la région de Taroudant, le douar El Noura installé en dehors de la zone inondable de l'oued

et de la zone de culture est un autre exemple courant de ce principe. Nous remarquerons le morcellement important de la zone de culture. L'équipement est également groupé avec le douar, par exemple les aires à battre les céréales constituées par des pierres plates.

En bordure de plaine.

Les douars sont implantés au pied de la montagne en bordure des thalwegs formés par les oueds qui descendent de celle-ci, sur des crêtes rocheuses.

En effet, ces oueds apportent des alluvions autorisant la culture, en même temps que l'eau nécessaire à la vie.

Leur proximité représente donc la possibilité d'existence du douar.

Appartiennent à cette catégorie, le douar des Aït Baha construit entièrement sur un socle rocheux (ses constructions sont en pierre) et celui des Ida ou Gnidif.

Dans le Djebel Bani même principe à Tarjicht bordé par l'oued Seyad-Foum El Hassane (oued Ta-

marart), Tata (oued Fata-Foum Aït Ooabelli) et Akka (oued Akka).

Le schéma ci-joint montre, en ce qui concerne ces deux derniers douars un exemple frappant de la cristallisation de l'habitat au point de convergence des oueds descendant de la montagne avec la plaine, là où l'eau et les alluvions qu'elle a drainés autorisent la vie animale et végétale. On remarquera également l'implantation de l'habitat sur les crêtes rocheuses en bordure des terres cultivées, autour des palmeraies.

En montagne.

En montagne se retrouve cette même disposition géographique. Mais là, les superficies cultivables encore plus réduites que dans la plaine sont constituées par des « banquettes » ou « terrasses » âprement disputées entre les tribus, ou, encore par des petites vallées alluvionnaires enserrées entre des collines rocheuses aux pieds desquelles sont accrochés les douars.

Citons comme exemple caractéristique Taфраout agrippé au rocher en bordure de sa petite vallée



Djebel Bani : implantation des douars en fonction de la géographie

cultivée enserrée entre d'énormes blocs de roches rouges.

En règle générale, nous constatons que l'existence d'un douar est conditionnée par la présence de l'eau et des terres cultivables apportées sous forme d'alluvions par les oueds, dans les vallées où ils débouchent.

La situation d'un douar, aussi bien en plaine qu'en montagne se trouve donc être en bordure d'un oued, sur un piton ou une crête rocheuse, afin de se protéger des crues et dans le passé des attaques des nomades.

Actuellement, toutefois, par suite notamment des conditions de sécurité, et particulièrement dans le cas où le groupement d'habitat a été juché sur un piton élevé dans un but surtout défensif, on assiste à un phénomène d'éclatement lent de l'habitat qui descend dans la plaine, vers la culture et la route goudronnée.

Un exemple caractéristique de ce cas est représenté par le douar fortifié de Tizougarne (Aït Baha) où le phénomène d'éclatement est nettement visible sur la photo.

L'avenir.

Nous pensons que l'évolution du système de groupement actuel du douar rural, tendra, dans l'avenir, grâce à l'assurance de la sécurité d'une part, et de travaux d'équipement hydraulique d'autre part, canalisant et maîtrisant les eaux sauvages de surface, vers un éclatement de ce douar.

De groupé, l'habitat deviendra dispersé. Il s'implantera sur les surfaces de cultures mêmes, étendues grâce aux travaux hydrauliques. Le cultivateur

marocain tente déjà, par des moyens de fortune d'éviter les inondations en créant des digues artificielles.

L'économie de fatigue jointe à l'assurance d'une stabilité plus grande dans l'équilibre démographique et économique du douar, naîtra de ce système.

Autrement dit, par la maîtrise des éléments, l'homme conduira l'habitat groupé vers la formule de l'habitat dispersé d'exploitation moins pénible parce qu'elle fixe l'habitat sur le lieu même du travail : la surface cultivable.

En résumé : actuellement dans la région d'Agadir, l'habitat est groupé sur un piton rocheux pour se défendre contre les hommes et les éléments.

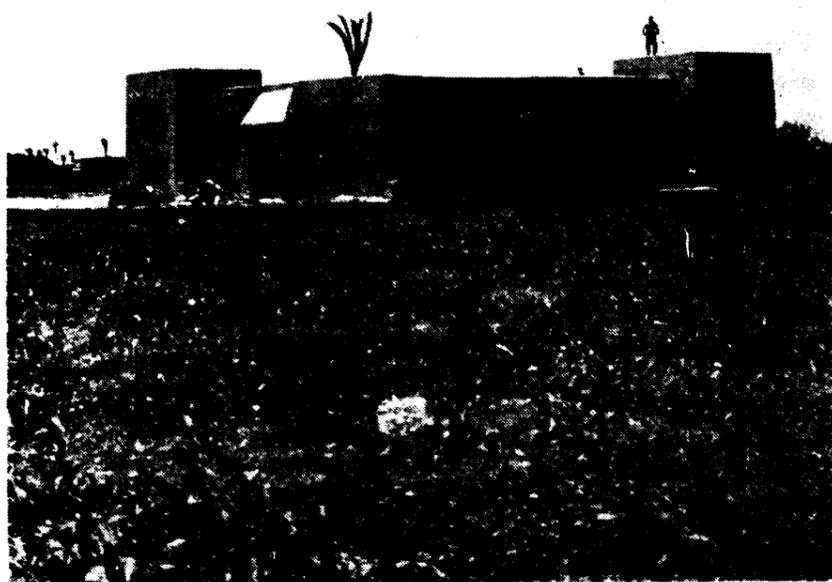
Dans l'avenir, nous pensons qu'il éclatera vers les zones cultivables de la plaine lorsque les raisons qui imposent ce groupement auront disparu par le fait de l'homme, car il y a intérêt à cela.

II. — L'HABITAT RURAL

Après avoir analysé les raisons du groupement de l'habitat rural dans cette région, nous examinerons les caractéristiques essentielles de la cellule d'habitat proprement dite, de ses annexes et de la nature et de l'importance de ses surfaces cultivables.

Nous tenterons ensuite de dégager de cet examen une cellule type se rapportant à cet ensemble.

Outre la différence de groupement définie plus haut, le voyageur arrivant du Nord du Maroc et dont l'œil, accoutumé aux huttes ou « nouallas » de roseaux (habitat du sédentaire) ou aux « khaïmas » (habitat du nomade) du Rharb, c'est-à-dire à un habitat léger, et précaire, est frappé par l'existence



Habitat rural du Sud du Maroc : le « dar » en pisé

dans le Sud d'un habitat individualisé et équilibré réalisé en matériaux lourds : la pierre ou le pisé.

Cette différence dans le matériau se complète par une distinction dans la forme de l'habitat née surtout de celle de sa couverture.

En effet, la « noualla » et la « khaïma », présentent une couverture à forte pente, un volume ovoïde, alors que l'habitat du Sud est sur plan carré et couvert en terrasse horizontale à volume cubique.

Ces distinctions caractéristiques découlent de la nature des matériaux utilisables localement mais surtout du régime des pluies.

En effet, dans le Nord, le régime des pluies, impose les fortes pentes des nouallas (l'habitat soudanais, semblable supporte un régime de pluies tropical), afin que l'eau glisse sur elles comme sur les poils de chèvre ou de chameau des « khaïmas ».

Les faibles ressources locales constituées dans tout le Rharb par un sol à terre sablonneuse, sans pierre, sans bois, exigent pour la construction de la noualla le maintien d'un torchis, sableux, peu consistant entre deux treillis de roseaux constituant le mur périphérique de l'abri, l'ensemble revêtu extérieurement d'un enduit d'argile.

Par contre, dans la province d'Agadir, la présence de pierre, de bois de palmier ou d'arganier, d'olivier, de laurier, même et surtout le régime des pluies rares, permettent une belle construction en pierre ou en pisé moins coûteux, aux murs épais et une couverture en terrasse admissible sous un climat sec, à ossature en bois de palmier qui sert également pour les menuiseries, portes et volets.

Enfin, la main-d'œuvre ingénieuse et habile contribue à parfaire le caractère de cet habitat.

Nous voyons donc que le régime des pluies et les ressources naturelles locales sont à la base de la différence qui existe entre ces deux habitats du nord et du sud du Maroc.

De même, les conditions géographiques et climatiques vont nous permettre de distinguer deux types d'habitat rural dans la région d'Agadir.

1° Un habitat rural de plaine : Aït-Melloul, Ouled Teima, Taroudant, Aït Amira, Massa, Tiznit, Akka, Tata.

2° Un habitat rural de montagne : Aït Baha, Tafraout, Anzi, Akhasas, Arhem.

A. — HABITAT RURAL DE PLAINE

Matériaux.

Sur un soubassement en moellons, les murs sont construits en pisé, mélange de terre sablo-argileuse humide mélangée à la paille hachée et à des moellons, le tout comprimé sur place à l'aide d'un coffrage constitué par des branches de bois.



Effets plastiques obtenus par la construction en

Plastique : la franchise des volumes ainsi moulés et un certain « gras » dû à la modulation des surfaces imparfaitement dressées par suite du système rudimentaire de construction employé, l'absence de trous dans les murs extérieurs, donnent un résultat particulièrement remarquable du point de vue beauté plastique de ces constructions, au regard de la simplicité des moyens.

La chaux utilisée comme revêtement intérieur des locaux et des patios permet un blanchiment facile et fréquent des surfaces murales.

Son utilisation à l'extérieur est un signe de richesse.

Les plafonds s'élevant à 3 mètres, à 4 mètres de hauteur sont constitués par des soliveaux en palmier scié, en arganier ou olivier, posés horizontalement et perpendiculairement aux murs périphériques.

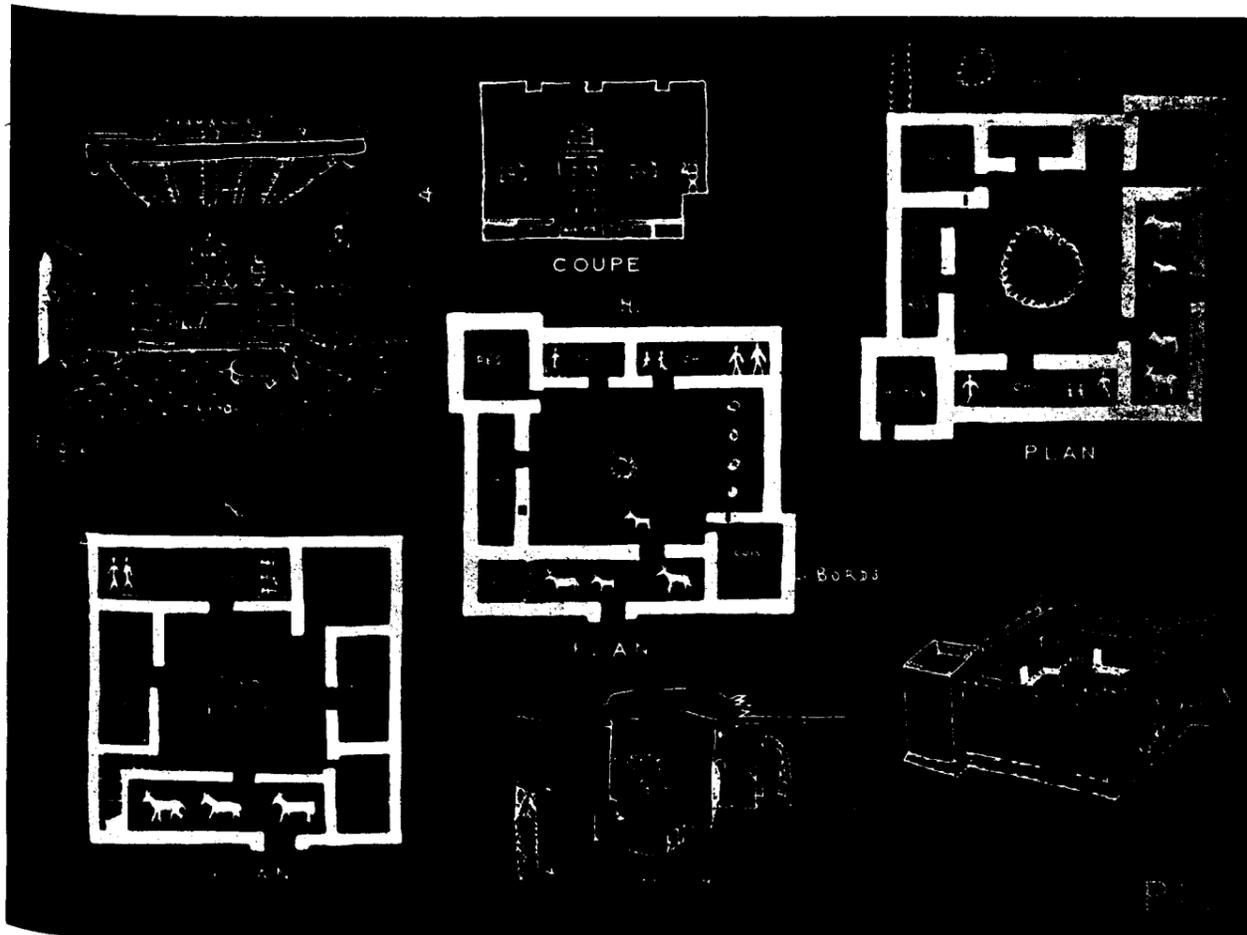
La rareté des bois et leur faible résistance transversale conduit à ne pas dépasser une portée de 2 m. 50, ce qui conditionne cette même largeur pour les pièces de l'habitation, la longueur de celles-ci pouvant être quelconque. Par suite, la proportion des pièces est fréquemment celle d'un couloir.

Sur ce solivage est disposé un clayonnage en bois de plus faible dimension, réalisé en branches d'arganier ou de laurier quelquefois teintées de couleurs végétales afin de constituer un motif coloré décoratif par un assemblage harmonieux.

Au-dessus de cette sorte de solivage est dressée une couche de terre mouillée et battue, dotée d'une pente suffisante pour l'écoulement des eaux, qui s'évacuent par des gargouilles ou des canaux verticaux établis dans la surface verticale des murs périphériques.

Les baies, portes et fenêtres, sont closes par des menuiseries en bois de palmier et serrures en bois d'arganier et olivier.

Le sol, en terre battue constitue une réserve de fraîcheur et reçoit des nattes ou plus rarement des tapis.



Plans caractéristiques de l'habitat de plaine

LE PLAN.

Dans la plaine, les maisons sont basses, à simple rez-de-chaussée, avec quelquefois à l'étage, une « Mesria », ou chambre d'hôte mieux ventilée.

Notons que les lois de l'hospitalité conduisent à aménager les chambres d'hôtes avec plus de soins que les autres. Ce sont les plus belles pièces de l'habitation.

La disposition caractéristique et typique du plan est la suivante, avec quelques variantes :

Sur un plan carré, c'est une transposition semblable-t-il du douar, des noualla ou khaïma du nord, qui entourent le troupeau pour le protéger. De même les pièces entourent le patio pour le protéger des vents de sable, du soleil, des rôdeurs et abriter les animaux et le fumier, richesse appréciable.

L'importance de la famille et du cheptel, conditionne celle de la cellule d'habitat. Elle est constituée par un carré de 14 m. de côté environ, et en moyenne, autour duquel s'ouvrent 4 pièces principales d'une largeur d'environ 2 mètres et de longueur variables atteignant aisément 7 mètres. Deux ou trois

sont à usage de chambres, une ou deux à usage de réserves.

Un escalier accédant aux chambres des hôtes est situé en général dans les angles de la cellule. Souvent les pièces de service sont plus grandes : lorsque la cellule comporte sur une de ses diagonales deux « bordjs » souvenir d'un système défensif du passé, qui a pour but également par un effet de contrefort d'améliorer la solidité de la construction. Les figures ci-jointes donnent les principales dispositions types de ces plans caractéristiques. La cuisine traditionnellement carrée est fréquemment placée dans une pièce d'angle ou un « bordj ».

L'orientation des pièces principales est la suivante :

Les pièces d'habitation, dans l'ordre d'importance, s'ouvrent au Sud et à l'Est sur le patio, vers les bonnes orientations.

Les pièces affectées aux réserves et aux animaux à l'Ouest et au Nord, les animaux étant placés dans la pièce située immédiatement en entrant à laquelle on accède par une porte sud en chicane.

Ces orientations sont parfaitement adaptées aux



Recherches décoratives par l'emploi des matériaux : Tafraout

besoins et au climat, malheureusement on observe qu'elles ne sont pas toujours respectées par les utilisateurs pour différentes raisons dont la principale semble être l'état des locaux, ce qui ne retire rien d'ailleurs à la valeur du dispositif.

La ventilation s'effectue par des orifices placés dans les murs extérieurs à la partie supérieure des pièces en particulier dans la cuisine, où elle est plus importante. Chaque pièce présentant une double orientation cette ventilation s'effectue convenablement. Les ouvertures situées sur l'extérieur de la cellule étant limitées à la porte et aux trous de ventilation, les pièces sont bien abritées des vents de sable de la plaine.

L'isothermie aux grosses différences de températures diurne et nocturne, qui oscillent parfois entre 6° et 45° est assurée, d'une part grâce à l'épaisseur des plafonds et des murs et d'autre part, à la hauteur sous plafond qui réserve un volume d'air inerte stabilisateur de température par temps de « chergui ». Enfin la faible dimension des ouvertures : fenêtres ou portes; contribue, ainsi que le sol en terre battue à cette constance.

B. — HABITAT RURAL DE MONTAGNE

(Enquête effectuée aux Aït Baha, Tafraout, Anzi, Akhsas, Irherm).

Matériaux.

La cellule rurale en montagne est construite en pierre, matériau local résistant mieux que le pisé au climat et aux intempéries plus rudes.

Les pierres sont souvent choisies, taillées et mises en œuvre avec soin, aussi bien dans la construction

de l'habitat que de certaines annexes (les « aires à battre » par exemple). Elles sont posées à sec avec ou sans liant, suivant les régions.

L'usage de la pierre conduit à certaines recherches décoratives ; à Tafraout par exemple où des portes à contrefort, utilisent les contrastes de couleurs offerts par les schistes pour constituer de remarquables et ingénieux décors.

La chaux est utilisée comme enduit intérieur voire extérieur dans les villages cossus : Tafraout, par exemple.

Le système de couverture de cet habitat est, de même qu'en plaine, constitué par une armature en bois locaux : palmier, arganier, olivier, amandier, recouverte de terre battue.

Le sommet des murs extérieurs est protégé avec soin des infiltrations d'eau de pluie ou de fonte des neiges afin d'éviter notamment les risques de désagrégation de la pierre par le gel.

Le couronnement des murs, dans ce but, est revêtu d'un enduit protecteur, puis recouvert de plaques de schiste débordantes, elles-mêmes maintenues contre le vent par des pierres : Aït Baha, Tizourgane.

L'évacuation des eaux des terrasses s'effectue à l'aide de gargouilles formées par des plaques de schistes.

Les planchers des étages sont réalisés comme les terrasses, moins la terre battue.

Nous remarquerons également que la construction en pierre autorise la réalisation d'arcs d'une certaine portée, observés fréquemment dans ce genre de construction.

Formes.

La géographie plus accidentée et le climat plus dur ont également une répercussion sur la forme et le volume de cet habitat qui accuse certaines distinctions très nettes par rapport à celui de la plaine.

La pente des montagnes, la rareté des terres cultivables, imposent un resserrement encore plus grand dans le groupement des villages de la montagne que dans ceux de la plaine.

Pour ce motif, l'habitat se groupe, non plus horizontalement comme dans la plaine, mais en hauteur cette fois et d'horizontal, il devient vertical. (Tafraout).

Ne pouvant s'étaler entièrement à rez-de-chaussée par suite de la pente du terrain, il va se dédoubler et comporter un étage.

— le rez-de-chaussée : accolé contre la montagne est réservé aux bêtes et aux réserves.

— l'étage est affecté à l'habitation.

Ce dispositif classique se retrouve dans de

SCHEMA D'EVOLUTION			
PLAN	MATERIAUX	CONSTRUCTIONS	EVOLUTION
	<p><u>AIT MELLE</u></p> <p>TERRE CRUE NON TREPÉE COFFRE DE BOIS TERRE ET MOELLONS TRUS A LAIDE DUNE DAME PLOND ET TRUS D'UNER D'UNER DE BOIS ENCH. TRUS PASTY ENDET CHARTE INTERIEUR</p>	<p>PL. DE BOIS NON TREPÉE VERRE EN TREPÉE EST PARTI ENROULEMENT COUVERT EN TREPÉE EN TREPÉE MOST. MOELLONS TRUS ENCH. TRUS PASTY ENDET CHARTE INTERIEUR ENDET CHARTE INTERIEUR</p>	
	<p><u>AIT BAHIA</u></p> <p>BOIS CRUS MOELLONS TRUS ENCH. TRUS PASTY ENDET CHARTE INTERIEUR</p>	<p>PL. DE BOIS NON TREPÉE VERRE EN TREPÉE EST PARTI ENROULEMENT COUVERT EN TREPÉE EN TREPÉE MOST. MOELLONS TRUS ENCH. TRUS PASTY ENDET CHARTE INTERIEUR ENDET CHARTE INTERIEUR</p>	
	<p><u>TAIRAOUT</u></p> <p>PIERRES BLANCHES PIERRES APISÉES ENDET CHARTE INTERIEUR ET EXTERIEUR BOIS CRUS</p>	<p>PL. DE BOIS NON TREPÉE NIVER TRUS RIDE EST TRUS CRU PARTI ENROULEMENT COUVERT EN TREPÉE EN TREPÉE MOST. MOELLONS TRUS ENCH. TRUS PASTY ENDET CHARTE INTERIEUR ENDET CHARTE INTERIEUR</p>	

Probleme d'évolution de l'habitat dans la région d'Agadir

nombreuses régions montagneuses de France, avec, toutefois, une distinction essentielle due à l'existence d'un « patio » pour celui qui nous occupe.

En effet, le « patio » de l'habitat de plaine est maintenu en montage.

C'est le caractère individualiste, le souci de l'intimité familiale et sa protection qui conduisent à la conservation de ce patio.

Il joue d'ailleurs dans la vie du Marocain, quel que soit son lieu d'élection, un rôle essentiel car il représente l'espace vital abrité et protégé des vues, de l'insécurité et du vent, où les gens peuvent vaquer sans crainte à leurs occupations et où les animaux et le fumier précieux sont mis à l'abri.

Il faut donc concevoir que même en montagne et sous un climat très différent de celui où il est de tradition, le patio ait été soigneusement conservé dans son principe, mais toutefois avec une différence due à la présence de l'étage. Cet étage entraîne, en effet, la nécessité d'une galerie ceinturant le patio et desservant les pièces d'habitation, qui prennent jour, partie sur elle, partie par de faibles ouvertures ménagées en façade extérieure.

Le climat très chaud en été et froid en hiver a entraîné la couverture de cette galerie ainsi que sa fermeture par des arcades sur le patio. Certaines arcades sont quelquefois murées pour mieux protéger des intempéries.

Cette galerie supérieure est supportée par sa semblable au rez-de-chaussée.

Les dimensions de l'ouverture d'un patio sont du fait du climat et de cette disposition réduites à 2 m. ou 2 m. 50 en montagne ce qui abrite bien du climat hommes et bêtes alors qu'en plaine elles atteignent couramment de 7 à 10 mètres.

L'habitat bien équilibré et adapté, pêche seulement par défaut d'équipement sanitaire et de constance dans l'orientation.

C. — HABITAT DE TRANSITION, PLAINE ET MONTAGNE

Entre les deux types extrêmes que nous venons de décrire, on observe une forme transitoire d'habitat très nette dans les zones situées entre la plaine et la montagne, sur les collines des Aït Baha, par exemple. Réalisée également sur deux étages, cette formule est caractérisée par la présence d'une galerie **partielle** à rez-de-chaussée et sur deux côtés seulement du patio, le sud et l'est de préférence.

En général, cette galerie ne se répète pas à l'étage, ou sur un côté seulement. Lorsqu'elle entoure exceptionnellement le patio à rez-de-chaussée, celui-ci présente des dimensions intermédiaires entre celui de la plaine et de la montagne : 5 m. de côté en moyenne et n'existe pas à l'étage.

Cette disposition fait comprendre qu'à un climat intermédiaire entre celui de la plaine et de la mon-

tagne correspond une disposition d'habitat dont la forme est elle-même un compromis entre les deux extrêmes que nous venons de voir.

Cette remarque est extrêmement intéressante car elle montre avec quelle souplesse et quelle sensibilité l'être humain sait adapter son habitat au climat en conservant un même principe traditionnel.

En conclusion, le tableau ci-joint montre schématiquement l'évolution et l'adaptation de l'habitat rural de la plaine à la montagne en passant par la transition géographique.

Il fait nettement ressortir les caractéristiques définies ci-dessus. L'écriture très nette du plan et des volumes de cet habitat expriment dans ses différentes caractéristiques son adaptation à la géographie et au climat.

Bien réalisé, adapté aux conditions climatiques, géographiques, sociales, cet habitat ne pêche à notre avis que par l'absence d'un équipement sanitaire facile et duquel dépendra l'évolution, la santé des habitants et leur confort.

Mobilier.

L'insécurité, les exodes dus aux famines, amenaient le Marocain à porter toutes ses richesses sur lui. C'est pourquoi, le mobilier est resté par tradition réduit à sa plus simple expression : quelques nattes ou tapis, un coffre, que l'on emmenait avec le bétail en cas de péril, les femmes portant toute leur richesse sous forme de bijoux et de vêtements superposés.

La rareté des bois, leur nature difficilement ouvrable ont contribué à conserver cette simplicité dans l'ameublement.

La pièce principale ouverte au sud sur le patio contient le lit, un tapis ou natte, un coffre à vêtements, parfois un berceau, un plateau de cuivre, une théière sur « canoun » métallique, ou en poterie.

Les autres chambres : uniquement des nattes posées sur la terre battue. Les occupants s'y allongent pour dormir.

L'évolution n'a guère apporté que le poste de radio en fait de mobilier nouveau.

Vaisselle.

En poterie brute ou vernissée, sans caractère particulier.

Dépendances sanitaires.

Elles ne présentent aucune particularité. Le fumier est en général au milieu du patio.

L'alimentation en eau n'existe que très rarement à l'intérieur de l'habitat. L'eau se puise à la source, à la fontaine ou au puits situé parfois dans la cour.

L'évacuation des eaux de pluie comme celle des eaux usées et du purin provenant du fumier déposé dans la cour du patio, est réalisée par un drain

protégeant les soubassements de la construction. Mais cette eau qui s'évapore ou se perd dans le sol risque de contaminer les puits.

Les W.C. n'existent aussi que très rarement. Un trou dans la terre et une planche percée en constituent alors l'équipement.

Ablutions. Une petite pièce est parfois, mais rarement réservée aux ablutions, toujours sans alimentation ni évacuation d'eau.

Hammam. Si le problème sanitaire reste embryonnaire sous un certain angle dans cet habitat, et si le fellah ne dispose pas d'installations sanitaires semblables à celles des Européens, il n'en reste pas moins, que de par les préceptes mêmes de sa religion, il est d'une propreté extrême.

Chez lui, le hammam remplace la salle de bains. Bien que rudimentaire, il en existe un dans presque chaque cellule et certains, sont très pittoresquement décorés ou aménagés tel celui de la photo ci-contre, décoré de dessins à la chaux et dont l'intérieur est éclairé à l'aide de lucarnes en verres.

III. - ETUDE DES BESOINS ET DES RESSOURCES DES ETRES VIVANTS DANS LA CELLULE RURALE

L'Eau :

L'eau provient des oueds ou des nappes phréatiques.

L'irrigation permet, seule, d'assurer des rendements réguliers pour les cultures.

Les cultures sont irriguées par pompage ou par séguias.

Les rendements sont plus forts dans les cultures par pompage que dans les cultures par séguias.

La culture non irriguée, en dehors de quelques années exceptionnelles est incertaine et pauvre.

La terre :

La terre non irriguée est dite « Bour ».

Elle est formée d'alluvions constituées par des déjections de gros torrents venus des montagnes et par des alluvions éoliennes, éléments fins transportés par le vent.

Les résultats de l'enquête montrent d'une manière frappante « qu'en plaine », le Soussi par exemple, est attaché à sa terre, qui le nourrit tant bien que mal. Il ne l'abandonne qu'avec peine pour descendre vers les centres ou s'expatrier.

Grand est le morcellement des terres, faibles de ressources.

En montagne, la rareté, la disposition des terres en mouchoir de poche difficilement accessibles sur des « banquettes » rendait la condition du montagnard pénible.

Aujourd'hui, il quitte sans regret la terre ingrate des flancs de montagne ou des petites vallées. Il s'installe commerçant à Agadir, Casablanca, Tanger, voire Paris.

Il n'abandonne cependant pas son pays. Fortune faite, il y reviendra rejoindre la famille qu'il a laissée sur le bled quelquefois. Il y construira une maison vaste et riche, avec beaucoup de béton armé, comme à la ville, au sacrifice de l'équipement sanitaire, qu'il néglige.

Traditionaliste, il adopte aisément certains aspects du progrès technique : la radio, les voitures



Décor à la chaux et hammam aux Ouled-Teïma

luxueuses, mais il reste cristallisé dans ses mœurs, au contraire de l'habitant des villes.

Tafraout et les Ait Baha sont un exemple caractéristique de cette évolution, où le fellah des montagnes est devenu commerçant à la ville.

Cette analyse nous montre :

— Un Marocain attaché à sa terre.

— Il s'y maintient, lorsque l'équilibre entre ses besoins et les ressources du sol n'est pas trop pénible à assurer, sinon il descend à la ville, où il sera de préférence commerçant.

Il semble donc, et, tel est notre avis, à la fin de cette étude, si l'on n'y remédie au plus tôt, que

les exploitations rurales de montagne soient appelées à disparaître au profit de celles des régions de plaine, d'une exploitation plus facile.

Les régions de montagne défavorisées au point de vue agricole pourraient être orientées vers des activités plus rentables, telles que plantations de fruitiers, artisanat des tapis, tourisme, mines, permettant de leur assurer un équilibre économique susceptible de juguler l'exode des populations.

Un équipement routier et hydraulique, convenable, ne manquerait pas de renforcer cette politique.

Un équilibre s'est établi entre les besoins des êtres qui vivent sur la cellule rurale et l'exploitation des ressources naturelles que peut produire celle-ci.

Une unité familiale rurale existe. Elle constitue mathématiquement une fonction de fonction, en ce sens que la variation d'un élément entraîne la variation de l'autre.

Un foyer exige pour se maintenir en vie une certaine superficie de terrain, une certaine quantité d'eau, d'animaux, de locaux, variables suivant la nature de la terre.

La base humaine de la cellule rurale est constituée par un « foyer » composé en général d'un homme, une ou deux femmes et deux ou trois enfants.

Cultures :

Les « besoins » essentiels de ce foyer le conduisent, en fonction de la main d'œuvre qu'il peut fournir, à exploiter une certaine superficie de terre, elle-même susceptible d'entretenir un certain nombre d'animaux servant eux-mêmes à la nourriture de l'homme et à la fumure du sol.

La nature des cultures dépendant de la cellule, est fonction du climat et du sol, son importance de celle des provinces, des êtres vivant dans la cellule.

Un équilibre étroit existe entre ces différents éléments qui se trouvent entre eux dans des rapports déterminés dont la constante est le foyer et les variables les autres éléments.

Toutefois, on observe qu'à l'intérieur d'un périmètre géographique déterminé d'une importance assez faible, les éléments sont constants dans leur rapport entre eux.

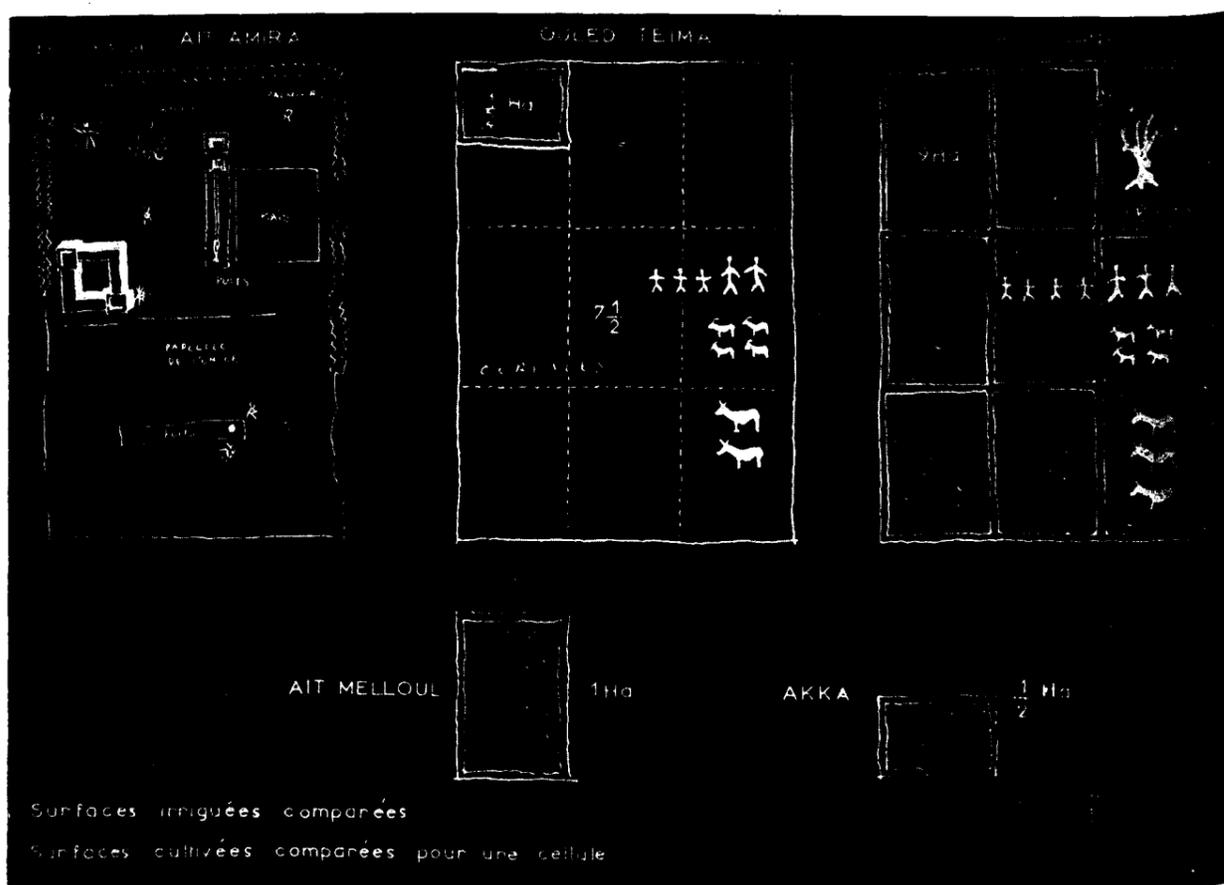


Tableau représentant la moyenne du résultat de l'enquête rurale effectuée

Cette constance est le signe certain d'un équilibre, entre les besoins humains et les ressources.

Toute modification dans l'importance d'un élément occasionne un déséquilibre nuisible à l'existence du foyer.

Par exemple, si le nombre d'individus augmente par rapport à la constante, définies plus haut, les ressources deviennent insuffisantes, et il s'ensuivra un exode obligatoire, afin de trouver ailleurs la nourriture indispensable à ce supplément de bouches à nourrir.

De même, si la superficie cultivable descend au-dessous d'un certain chiffre, ou si la sécheresse ou les sauterelles diminuent les ressources, l'équilibre est rompu.

Cet équilibre est d'autant plus facile à rompre que les ressources sont faibles par rapport aux besoins. L'équilibre est instable.

Une politique convenable consistera donc à assurer celui-ci, par une augmentation des ressources

permettant des réserves, élément stabilisateur. L'augmentation des ressources dépend d'une exploitation plus rationnelle, d'un équipement moderne et d'une irrigation meilleure.

Les chiffres du tableau ci-contre représentent la moyenne du résultat de l'enquête rurale effectuée. Ils montrent leur constance à l'intérieur d'un périmètre déterminé, et leur variation d'un périmètre à l'autre, le foyer humain restant lui seul constant dans son importance.

IV. - PERSPECTIVES D'AVENIR

Les conclusions de cette enquête montrent que certains plans caractéristiques sont parfaitement valables. Avec quelques améliorations des plans types correspondants aux différents habitats définis dans cette étude, peuvent être dès à présent établis sans crainte d'erreur dans leur adaptation d'utilisation ou de climat en s'inspirant des résultats du présent travail.

Robert AUJARD,

Architecte D.P.L.G.. - Urbaniste.